

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.113

L'An deux Mille Douze, le 29 juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. BESSON représenté par M. GIRAUD  
M. COASSIN représenté par M. LABIA  
M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET  
M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE – Mme DUMAS

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET AUTONOMIE FINANCIERE DU PORT DE ROYAN –  
Modification du Conseil d'Administration

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITE

Par délibération en date du 19 juin 2010, le Conseil Municipal a désigné comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « PORT DE ROYAN » :

- Monsieur Patrick LE GUINIO, comme titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance,
- Monsieur Philippe PARENTAUD, au titre de représentant une activité de commerçant,

A la suite des démissions de Messieurs Patrick LE GUINIO et Philippe PARENTAUD, il est proposé de procéder à leur remplacement respectif par Monsieur Philippe VIDAL et Monsieur Antoine PIEUCHOT.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le règlement intérieur de la régie à personnalité morale et à autonomie financière « Port de Royan »
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- de désigner comme membres du Conseil d'Administration de la régie à personnalité morale et à autonomie financière « PORT DE ROYAN » :
  - o Monsieur Philippe VIDAL, comme titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance, en remplacement de Monsieur Patrick LE GUINIO, démissionnaire,
  - o Monsieur Antoine PIEUCHIOT au titre de représentant une activité de commerçant, en remplacement de Monsieur Philippe PARENTAUD, démissionnaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 5 juillet 2012

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD